



Le gouvernement prend un risque politique élevé en lançant en milieu de quinquennat un chantier concernant 100 % des actifs. Pour le mener à bien, il doit gagner la bataille de l'opinion

Réforme des retraites: impossible n'est pas Jean-Paul Delevoye

Houdini

Après les concertations menées avec les partenaires sociaux, achevées mi-mai, le Haut-Commissaire Jean-Paul Delevoye prépare désormais ses propositions, qu'il doit rendre publiques avant le 14 juillet. Suivra une nouvelle période de discussion avec les syndicats et le patronat, en vue de la rédaction finale du projet de loi retraite, qui devrait être prêt à l'automne. Le Parlement devrait examiner le texte fin 2019 ou début 2020.

Mireille Weinberg

DEUX FRANÇAIS SUR TROIS SONT FAVORABLES au projet de réforme des retraites proposé par Emmanuel Macron, selon un sondage Elabe de janvier. Difficile en effet de ne pas s'entendre sur l'argument principal : rendre le système plus juste et équitable. Pour autant, le chantier ne sera pas une partie de plaisir et le gouvernement le sait.

Pour le moment, la potion qui sera administrée aux Français est encore très floue. « Mais la grogne va monter, quand les éléments concrets seront suffisants pour permettre à chacun d'évaluer les conséquences de la réforme sur sa propre situation. L'adhésion va alors beaucoup baisser, comme cela a toujours été le cas par le passé », analyse **Jacky Bontems**, président du groupe des personnalités qualifiées au Conseil économique, social et environnemental, et an-

cient numéro 2 de la CFDT, qui vient de remettre une note sur le sujet pour **l'Institut Diderot**.

Jean-Paul Delevoye, le Haut-Commissaire aux retraites, a beau répéter qu'il veut « refonder le pacte intergénérationnel » avec une réforme qui « porte une vision politique de la société », la tâche sera ardue. « Nous ne sommes pas naïfs, il va y avoir une bataille de l'opinion. Nous savons que tout cela ne passera pas comme une lettre à la poste », reconnaissait Philippe Laffon, secrétaire général adjoint auprès du Haut-Commissaire fin mai, lors d'un colloque de la chaire Transitions démographiques et transitions économiques (TDTE).

Le souvenir de 1995. La difficulté sera amplifiée par le périmètre de la réforme, qui embrasse toutes les catégories de Français. « En 1993, la réforme Balladur ne concernait que les seuls salariés du privé ; en 2003, François Fillon n'a visé que les fonctionnaires et surtout pas les régimes spéciaux qui, eux, ont été revus par le duo Sarkozy-Bertrand en 2008 », se souvient un haut fonctionnaire. « Toucher à toutes les catégories de la population en même temps est extrêmement ambitieux mais présente un risque politique majeur, celui d'entraîner une convergence des mécontentements », explique un député LR.

C'est ce qu'avait tenté en vain Alain Juppé en 1995 pour finir, devant la virulence des mouvements sociaux et la paralysie des transports, par abandonner tout le volet retraite de sa réforme. Un échec cuisant qui reste vif dans les mémoires, et certainement dans celle du fils



SIPA PRESS

Jean-Paul Delevoye, Haut-Commissaire chargé de la réforme des retraites.

spirituel de l'ex-maire de Bordeaux, le Premier ministre Edouard Philippe.

Le timing non plus n'est pas très favorable. « Les réformes de 1993, 2003 et 2007 ont été faites en tout début de mandat, quand la popularité des gouvernants était encore au beau fixe, alors que la réforme Macron arrive en milieu de

quinquennat, après des élections européennes certes favorables au chef de l'Etat, mais avec des élections municipales à venir et 35 000 maires à convaincre », note un sénateur LR, perplexe.

Surtout, il faut régler une fois pour toutes cette question de l'âge de la retraite, qui a surgi dans le débat et brouille le message. « Il serait



judicieux que Matignon parvienne à mettre tous ses ministres et sa majorité d'accord, pour éviter la cacophonie qui s'est emparée d'un certain nombre de ministres en mars », selon Jacky Bontemps. Emmanuel Macron a toujours promis de ne pas y toucher. Mais le Conseil d'orientation des retraites (COR) explique que, dans le régime actuel, même sans modifier cette borne, les Français partiront dans les faits à la retraite vers 64 ans, à partir de 2035-2040. Cette projection tient compte de la réforme Touraine de 2014 qui porte le nombre de trimestres nécessaires pour profiter d'une retraite à taux plein à 172, soit 43 ans, et doit entrer progressivement en vigueur à partir de 2020.

Age pivot. Le recul de l'âge effectif est donc bel et bien déjà programmé. La réforme à venir doit juste éviter de casser cette dynamique, sous peine de remettre l'équilibre financier du régime en cause. Pour cela, puisque dans le nouveau dispositif la notion de trimestres validés disparaît, il faut trouver un autre moyen pour encourager

« Il faut en finir avec l'hypocrisie ambiante. Bien sûr qu'on va trouver un dispositif de décote-surcote ou d'âge d'équilibre, qui conduira au recul de l'âge de départ »

les assurés à prolonger leur carrière au-delà de 62 ans. « Il faut en finir avec l'hypocrisie ambiante. Bien sûr qu'on va trouver un dispositif de décote-surcote ou d'âge d'équilibre, qui conduira au recul de l'âge de départ », explique l'économiste Jean-Hervé Lorenzi, titulaire de la chaire TDTE. Mais il faudra faire preuve de pédagogie.

Malgré les nombreux obstacles, le gouvernement semble bien décidé à aller de l'avant. « Il ne faut pas s'arrêter d'agir, sinon on va nous reprocher d'être comme les précédents et de baisser la tête quand ça souffle », disait le député LREM Laurent Pietraszewski, probable futur rapporteur de la loi retraite, en marge du même colloque.

L'exécutif a aussi quelques arguments à faire valoir. L'opposition politique n'est pas très vivace. Le front syndical n'est pas uni, avec une CFDT réformatrice, devenue premier syndicat de France, qui réclame une remise à plat depuis longtemps. Même si le gouvernement trouve les mots justes à son égard pour obtenir son soutien, « ce n'est pas parce que Laurent Berger lèvera ou baissera le pouce que la réforme sera un succès ou non. Il faut beaucoup plus que cela, à commencer par convaincre l'opinion », conclut un conseiller ministériel. La bataille s'engagera dès que le Haut-Commissaire aura remis ses propositions au gouvernement, mi-juillet.

@Mi_Weinberg 